

N° 2021-04

Feu d'église

1 Enjeux

- Préservation des biens culturels
- Réaliser un recensement opérationnel de ce type de sites

2 Fondamentaux



- Assurer le port complet des EPI
- Mettre en place un zonage opérationnel
- Préserver les traces et indices pour les enquêtes

3 Contexte et Prise d'appel

Les églises (cathédrale, abbatale, collégiale, basilique, etc.), les mosquées, les synagogues et les temples sont regroupés au sein d'une dénomination commune : « lieux de culte ». Une église est définie comme un bâtiment consacré à la prière et aux pratiques cultuelles des chrétiens comme la messe.

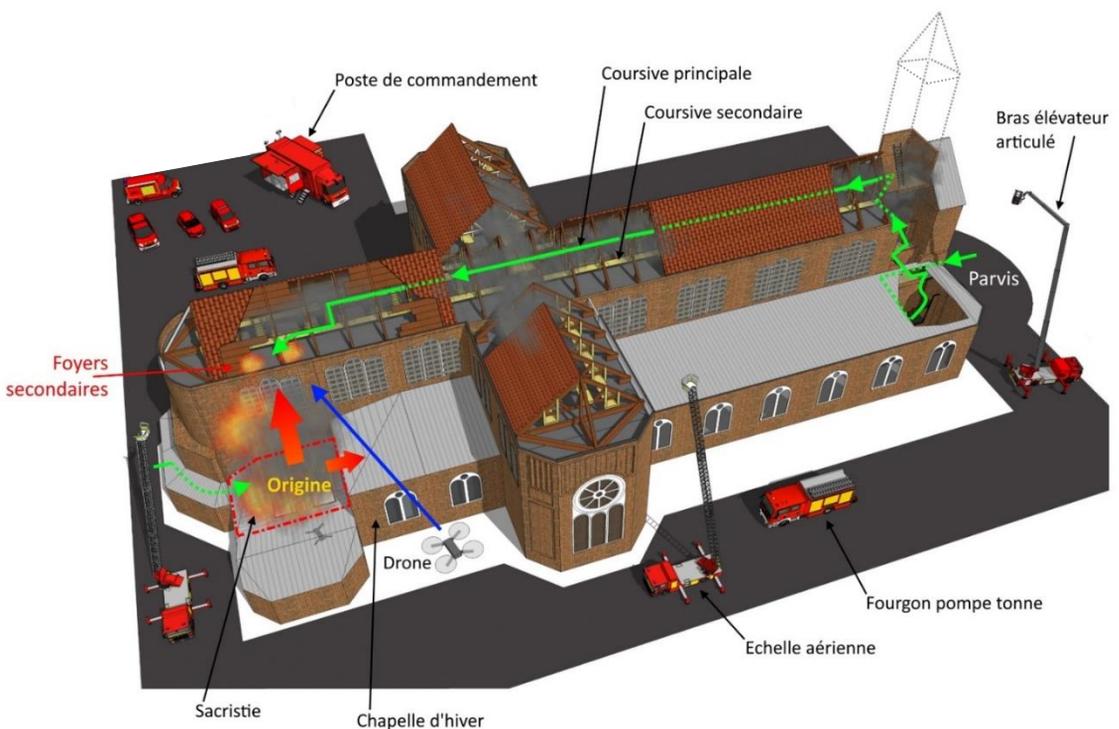
En l'espace d'un mois, le SDIS 59 a été confronté à deux feux d'église. Aussi, le document suivant est axé sur des explications et des rappels opérationnels adaptés aux églises.

La prise d'appel est primordiale pour identifier notamment le lieu supposé du sinistre et sélectionner le départ des secours le plus adapté. De plus, l'appel doit permettre d'identifier une ou des personnes ressources qui disposeraient des connaissances pouvant aider les secours (accès, œuvres, cheminements, etc.)

Moyens engagés

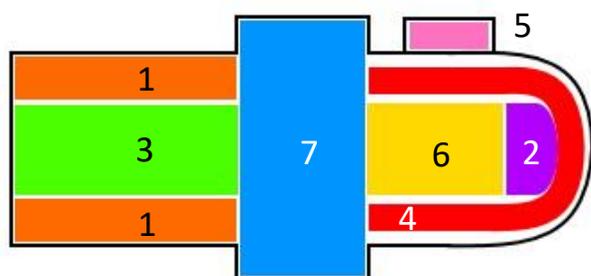


4 Zone d'intervention (second feu d'église)



Feu d'église

5 Focus : Vocabulaire appliqué aux églises



- | | | | | | |
|---|--|---------------|---|--|-----------|
| 1 | | Bas-côté | 5 | | Sacristie |
| 2 | | Abside | 6 | | Chœur |
| 3 | | Nef | 7 | | Transept |
| 4 | | Déambulatoire | | | |

6 Le premier feu d'église

Les secours sont déclenchés peu avant 18h. Le premier message fait état d'un **important dégagement de fumées** depuis l'intérieur de l'église et confirme les moyens engagés. A l'issue de la première reconnaissance, le feu est localisé dans la Nef et concerne du mobilier et un maître-autel (autel principal d'une église situé dans l'axe de la Nef). Environ une heure après la présentation du premier engin, le feu est éteint et ne génère plus de fumée. Le maire de la commune et la sous-préfète sont sur place.

La disposition du mobilier incendié en empilement nécessite **la préservation des traces et indices**. Une enquête de gendarmerie est ouverte immédiatement. Le procureur de la république se rendra sur place dans la soirée. La dernière difficulté réside dans la ventilation et le désenfumage de l'église totalement enfumée sur de grands volumes. Toutefois, aucune œuvre ne nécessitera un déplacement ou des opérations de protection.

Photos

Premier feu d'église



7 Le second feu d'église

Environ un mois plus tard, le scénario est tout autre car à l'arrivée du premier engin-pompe, **le feu a percé la toiture** d'un bâtiment au rez-de-chaussée et la propagation à la charpente semble inévitable.

Les deux moyens aériens sont mis en œuvre.

La montée en puissance s'organise autour de **plusieurs secteurs géographiques**.

Après un peu plus d'une heure, le foyer au rez-de-chaussée est éteint mais la reconnaissance réalisée au moyen d'un drone confirme la présence de plusieurs points chauds en toiture. Deux lances sur échelles aériennes tentent d'atteindre les foyers. Des binômes sont engagés sous protection respiratoire dans les coursives pour éteindre les points chauds au moyen d'extincteurs. En raison de la complexité des accès et des cheminements, l'extinction complète sera réalisée par l'établissement d'une LDV depuis le bras élévateur aérien. Le COS confirme l'absence d'œuvre nécessitant l'activation d'un **plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)**.

Le Préfet, la Maire de Lille, le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Départemental adjoint du SDIS sont sur place.

Photos

Second feu d'église



Feu d'église

8 Idées de manœuvre et Exécution

La marche générale des opérations

Chaque item de la MGO est détaillé dans le guide de doctrine opérationnelle interventions sur les incendies de structures. Il s'agit ici, d'apporter quelques notions spécifiques en les thématissant afin de répondre au mieux aux exigences d'un feu d'église.

Ces compléments **ne sont pas exhaustifs** et se veulent un point d'entrée pour élaborer une stratégie opérationnelle.

La connaissance locale de ces lieux de culte permet d'en connaître les points stratégiques nécessaires à la bonne conduite d'une opération : Accès, cheminements, points d'eau incendie, etc.

Le commandement

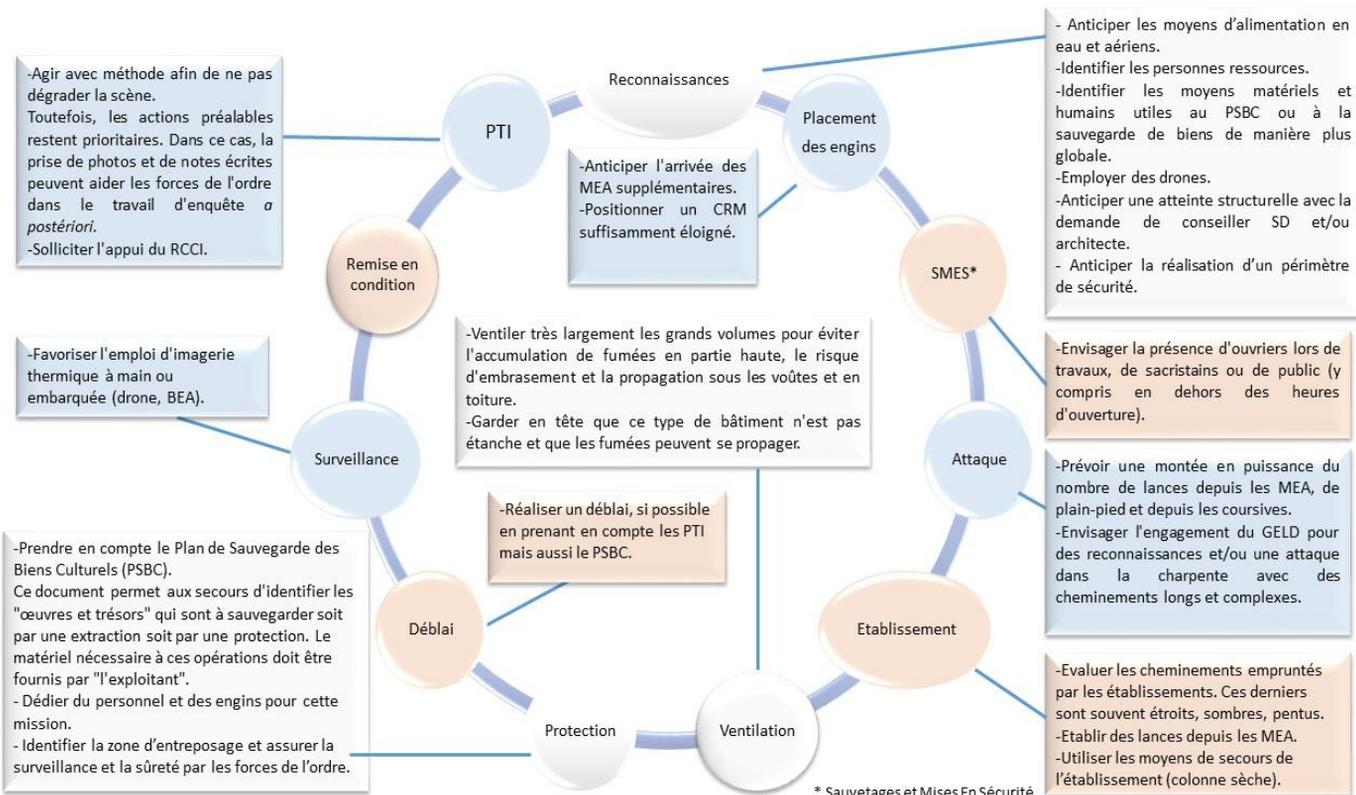
Le Véhicule Léger de Commandement est le 1^{er} outil facilitant la gestion opérationnelle et le commandement mais l'activation **précoce et rapide** d'un véhicule poste de commandement est souvent nécessaire.

La note opérationnelle 2020-12 précise que le VPC en mode colonne est armé en officiers par :

- un CDG pour la fonction "Moyens" (de préférence avec la qualification OFFSIC) ;
- un CDG pour la fonction "Renseignement" (de préférence formé au logiciel SITAC).

L'activation d'un VPC ne doit pas être retardée par la recherche de personnel OFFSIC et/ou OFFSITAC. En effet, les fonctions d'officier moyens et renseignement peuvent être tenues par tout officier dès le niveau chef de groupe.

9 Focus sur la MGO Thématisée



Feu d'église

10 Rappels Opérationnels



1 – Identifiez la localisation du feu et ses axes de propagations

Le volume de départ sera adapté en complétant le nombre de moyens aériens prévus.

2 – Anticipez l'évolution du sinistre, en particulier:

En identifiant une personne ressource à même d'orienter l'action des secours (protection, évacuation œuvre, etc.)

Le placement des engins et les moyens d'alimentation

La sauvegarde des biens culturels

Le renfort d'unités spécialisés : GELD, drone, SD

3 - Assurez, dès que possible, la montée en puissance du commandement

Le véhicule poste de commandement en mode « colonne » peut être activé grâce à la présence rapide d'un officier moyens et d'un officier renseignement. La présence d'unités spécialisées et de nombreuses autorités imposent de dimensionner les outils de commandement.

4 – Identifiez les sites sensibles dès l'échelon CIS

Le recensement opérationnel aura pour but d'identifier l'ensemble des acteurs, des moyens et des mesures nécessaires aux interventions sur ces sites particuliers : Lieux de culte, musées, site patrimoniaux.

11 Doctrine et références

Note opérationnelle 2020-12 : Véhicule poste de commandement

QR CODE 1 - Guide Départemental Opérationnel du SDIS 80 : Cathédrale d'Amiens

QR CODE 2 - Guide de Doctrine Opérationnelle : MGO Feu de structures

QR CODE 3 - PEX SDIS 44 : 2021-20 Feu d'église

QR CODE 4 - Partage d'Informations Opérationnelles: Plan de Sauvegarde des Biens Culturels



1



2



3



4